

Association soutenant les actions des migrants pour le développement de leur pays d'origine, pour l'intégration dans le pays d'accueil, et favorisant les liens entre ici et là-bas.

NOTE DE CADRAGE (PROVISOIRE)

TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE

AU MAROC

Séminaire à la Villa Méditerranée - Marseille le 19 mai 2017

Objectifs du séminaire. En phase d'élaboration de son nouveau plan de développement triennal (2018-2020), Migrations & Développement organise un séminaire pour enrichir sa réflexion en mobilisant divers acteurs et experts. Le séminaire vise à porter un regard nouveau sur des problématiques en lien avec les territoires et le développement rural intégré et améliorer la stratégie d'intervention de M&D, en y intégrant de nouveaux paramètres.

Agir pour un développement rural intégré nécessite une compréhension approfondie des liens entre les activités agricoles (y compris l'élevage) et non agricole (services comme le tourisme rural et les loisirs, artisanat, petite transformation agroalimentaire...). D'autres dimensions doivent aussi être prises en considération, en termes de désenclavement, de services sociaux, dans le cadre de la planification des collectivités territoriales. Ceci ne peut être assuré que par l'Etat et ses services, en articulation avec les collectivités territoriales et avec les autres acteurs de la société civile.

En tant qu'association, M&D agit depuis ses premières actions quasi-exclusivement dans l'espace rural et notamment dans les zones de montagne du Grand et de l'Anti-Atlas marocain. Divers programmes ont été mis en place touchant aux infrastructures de base (petits aménagements hydrauliques, retenues collinaires, eau potable et assainissement, électrification, pistes rurales...), à l'éducation non formelle, à la santé, en passant par la valorisation des produits de terroir, les projets de tourisme rural solidaire et le renforcement des capacités des acteurs locaux.

Association soutenant les actions des migrants pour le développement de leur pays d'origine, pour l'intégration dans le pays d'accueil, et favorisant les liens entre ici et là-bas.

Sur ses acquis, et en préparation de son nouveau programme triennal DRIM2¹ (2018-2020), M&D souhaite approfondir la réflexion sur le développement rural intégré, en s'intéressant à trois entrées principales :

- (i) Le lien entre le rural et l'urbain dans une logique de complémentarité
- (ii) L'agroécologie et le changement d'échelle
- (iii) Les jeunes, formation et approche inclusive : enjeux socio-économiques.

1. Lien entre le rural et l'urbain dans une logique de complémentarité

Le monde rural marocain, surtout dans ses régions montagneuses, conjugue d'importantes contraintes : une économie centrée sur une agriculture soumise aux aléas climatiques, l'enclavement, l'insuffisance des revenus, le taux élevé de l'analphabétisme, le manque d'infrastructures sociales, éducatives et sanitaires, sans oublier le manque d'activités de loisirs, notamment pour les jeunes.

Des services plus variés et de meilleure qualité (attraction), conjugués aux effets de la sécheresse (répulsion) cumulent leurs effets pour attirer la population des villages vers les villes, selon un processus universel d'exode rural.

L'espace rural est en respiration permanente avec la ville, soit comme destination pour l'exode rural, soit pour des circulations (travail temporaire entre ville et campagne, débouchés commerciaux pour les produits agricoles, points focaux administratifs et commerciaux). A ce titre, des questions nous interpellent :

- Quelle est l'articulation des facteurs attractifs et répulsifs entre les deux espaces ?
- Comment profiter du bassin de vie que représentent les villes comme bassin d'emploi, comme marché pour écouler les divers produits agricoles et artisanaux ?
- Comment développer le potentiel du rural en matière de tourisme et espace de loisirs attirant les citadins ?
- Est-il viable, et sous quelles conditions, de s'orienter vers l'encouragement de la mise en place d'une petite industrie valorisant le potentiel productif du rural et en y gardant la plus-value (plantes aromatiques et médicinales, cactus...) ?

¹ DRIM (Développement Rural Intégré sur les zones de Montagne au Marco). DRIM2 (2018-2020) fait suite à DRIM1 (2015-2017).

Association soutenant les actions des migrants pour le développement de leur pays d'origine, pour l'intégration dans le pays d'accueil, et favorisant les liens entre ici et là-bas.

2. L'agroécologie et le changement d'échelle : passer « des parcelles au territoire ».

Notre association a adopté l'orientation émise par le « Global Forum for Migration and Development » (ONU, 2012) selon laquelle la migration (y compris l'exode rural) doit *résulter d'un choix, pas d'une nécessité*. M&D œuvre donc pour soutenir des projets qui offrent aux jeunes ruraux des raisons crédibles et positives de « vivre et travailler » dans leurs villages à partir de leur activité dans le cadre d'une agriculture familiale. Trois conditions sont requises pour qu'un nombre significatif de jeunes reste travailler la terre : i) une élévation de leur revenu monétaire (parce qu'ils ont des besoins marchands supérieurs à ceux de leurs parents : téléphone, mobylette...), ii) une école de qualité pour leurs enfants et (iii) une infrastructure de sanitaire permettant au moins les soins de base. Nous travaillons ici sur le premier point : l'augmentation des revenus monétaires tirés de l'activité agricole. Notre hypothèse est que cela passe par une *intensification écologique* de l'agriculture pratiquée, que nous définissons comme une élévation de la productivité agricole réalisée avec une faible utilisation d'intrants.

En 2014, M&D a amorcé sur trois zones (dans les Communes d'Arbâa Sahel, d'Assaïsse et d'Askaoune) des formations d'agriculteurs à l'agroécologie dans le cadre du projet DRIM1, en traduction d'une des orientations du Forum organisé en mai 2012, à l'issue de la présentation de l'évaluation participative de son action 2000-2012, visant la promotion de l'agriculture familiale et la lutte contre les changements climatiques.

Les premiers résultats sont très encourageants. Notons que notre programme de formation pratique s'est mené *sans apports financiers* aux agriculteurs formés. L'appropriation de l'approche et des pratiques par les agriculteurs et les agricultrices (projet de femmes semencières) pose d'une façon crédible l'enjeu d'un *élargissement significatif* de notre rayon d'action et du nombre de paysans mobilisés sur l'agroécologie².

Si les différentes expériences menées par M&D et autres organismes en termes agro écologiques sur les parcelles et petites fermes, ont donné des résultats probants, la question du passage à l'échelle, « des parcelles au territoire » s'impose aujourd'hui. Nombre de questions surgissent à ce sujet :

² Par ailleurs, M&D lance en 2017 une recherche-action sur l'articulation entre Collectivités territoriales des zones rurales et « Communautés Agraires » pour relever le défi d'une transition agro-écologique dans une logique de revalorisation des « Communs ».

Association soutenant les actions des migrants pour le développement de leur pays d'origine, pour l'intégration dans le pays d'accueil, et favorisant les liens entre ici et là-bas.

- L'agroécologie permet-elle vraiment de produire plus et mieux (productivité et qualité des produits, valeur environnementale...) pour répondre à la croissance des besoins alimentaires et à l'approvisionnement des territoires ruraux et des villes.
- Quelle articulation entre la logique paysanne de pluriactivité vivrière et la logique des filières sur certains produits (safran, amandes, huiles d'olive et d'argane...) ?
- Quels appuis peuvent être apportés par les collectivités locales/par les administrations pour réussir une transition agro-écologique ?
- Quels rôles pour des agriculteurs déjà formés dans la diffusion des pratiques ?
- Comment développer des actions visant à faire des consommateurs (urbains) des Consom'Acteurs et développer des circuits courts adaptés aux contextes local et régional pour assurer des revenus décents aux producteurs et productrices ?
- N'est-il pas nécessaire d'agir selon une vision holistique prenant en considération la rationalisation de la gestion des ressources naturelles, l'aménagement des bassins versants, la conservation de sol, ainsi que la valorisation des savoir-faire traditionnels, dans un souci de durabilité du système agricole et pour un meilleur environnement porteur pour l'agroécologie élargie ?
- Finalement, à quelles conditions est-il viable de s'orienter vers le développement de la vocation agro-écologique à une échelle plus large ?

A terme, il s'agira de renverser l'imaginaire dominant selon lequel ce sont ceux qui n'ont pas fait d'études qui restent travailler la terre ou pratiquer l'élevage³. Démontrer que des apprentissages « modernes » acquis en plus de la transmission des savoirs traditionnels produisent des effets positifs sur l'activité agricole conçue dans sa globalité (incluant la commercialisation des produits) est un des enjeux de notre action. C'est par l'exemple que ce renversement s'opérera.

3. Les jeunes et l'approche inclusive : Enjeux socio-économiques

L'approche de M&D en direction des jeunes comporte de multiples dimensions (citoyenne, socioculturelle, économique...). Nous nous concentrons ici sur la dimension économique.

Notre approche est basée sur le soutien aux initiatives économiques qui se manifestent sur notre territoire d'intervention. Initiatives collectives (coopératives) ou individuelles, dans l'esprit de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

³ Les jeunes ruraux qui ont fait des études supérieures généralement ne reviennent pas dans leurs villages et territoires et ceux qui, faute d'alternatives, y retournent, ne pratiquent pas l'agriculture.

Association soutenant les actions des migrants pour le développement de leur pays d'origine, pour l'intégration dans le pays d'accueil, et favorisant les liens entre ici et là-bas.

Nous savons que l'initiative économique ne peut se susciter de l'extérieur. C'est à partir de l'élan productif d'un individu ou d'un groupe que peut s'enclencher une dynamique de production de richesse. M&D accompagne, soutient, ce type de dynamique.

Dans le rural, M&D soutient toutes les activités non agricoles qui se font jour en complément ou pas aux activités agricoles (artisanat, réparation, métiers du tourisme, transport...).

Dans l'urbain, M&D part de la constatation de la faiblesse des services à la personne, alors qu'émerge une classe moyenne (avec les deux parents salariés) qui rend les pratiques de solidarité familiale difficiles à mettre en œuvre. Le vieillissement de la population marocaine est en cours, à une vitesse importante. A titre indicatif, selon le recensement de 2014, la part des personnes âgées de 60 ans et plus représente 9,6% contre 8,1% en 2004. Ce qui correspond à des effectifs de 3,2 millions de personnes en 2014 contre 2,4 millions en 2004. La nouvelle loi des Conseils de Province ouvre la voie à la mise en place de politiques sociales locales, offrant aux jeunes des débouchés professionnels. Des métiers émergent donc, qui peuvent concerner les jeunes tant des villes que ruraux, à savoir les métiers en lien avec les services sociaux (services à la personne, puériculture et petite enfance...etc).

L'économie sociale constitue un levier certain pour l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat social est à promouvoir, notamment auprès des jeunes. L'emploi constitue une des principales attentes et revendication des jeunes et constitue une dimension essentielle pour promouvoir la citoyenneté active. Ceci nous amène à poser des questions telles que :

- Quels métiers émergents pour les jeunes dans le domaine social, prenant en considération les mutations sociodémographiques et les opportunités dans le domaine ?
- Comment développer l'approche considérant le social comme facteur d'équilibre social, et non une charge pesant sur les ressources financières publiques ?
- Comment soutenir la construction de politiques publiques « par le bas » favorisant l'emploi des jeunes, dans le rural comme dans l'urbain ?

PROGRAMME INDICATIF DU SÉMINAIRE (VENDREDI 19 MAI 2017, VILLA MEDITERRANEE, MARSEILLE)

	ACTIVITES	INTERVENANTS
MATINÉE		
9h00 – 09h30	Accueil et inscription des participants	Equipe M&D

Association soutenant les actions des migrants pour le développement de leur pays d'origine, pour l'intégration dans le pays d'accueil, et favorisant les liens entre ici et là-bas.

9h30-10h00	Mot de bienvenue, allocutions, et introduction au séminaire	M. Jacques OULD AOUDIA, Président de M&D. M. Consul général du Maroc à Marseille (sous réserve)
10h00 – 10h30	Synthèse de l'évaluation intermédiaire du programme en cours DRIM1 Pistes d'orientations stratégiques pour le programme triennal de M&D centré sur le « DRIM-Développement Rural Intégré des zones de Montagne 2 »	M. Robin NAEL (M&D) M. Abderrazak EL HAJRI, directeur de M&D
10h30 – 11h00	« Mise en perspective : Lien entre le rural et l'urbain, quelle complémentarité pour optimiser les interventions pour un développement rural intégré »	M. Lakbir OUHAJOU, Géographe (Université Ibn Zohr-Agadir)
11h00 – 11h15	Pause-café	
11h00 – 11h30	L'agroécologie et le changement d'échelle: « des parcelles au territoire », Atouts et contraintes	Représentant-e de Terre et humanisme-PESI (à confirmer)
11h30-13h00	Débat	
13h00 – 14h30	Déjeuner	
APRÈS-MIDI		
14h30 – 15h10	Les jeunes et l'approche inclusive : Enjeux socio-économiques	M. Abdellatif BOUAZZA, Economiste (Université Mohamed V de Rabat et ancien directeur de l'Agence de Développement Social) M. Omar SAMAOLI, Gérontologue, expert et chercheur en politiques sociales
15h10-16h30	Débat	
16h30 – 16h45	Synthèse des apports et des débats	M. Lakbir OUHAJOU & M. Abderrazak EL HAJRI
16h45 – 17h00	Recommandations finales et mot de clôture	M. Jacques OULD AOUDIA
17h00 – 17h20	Pause-café et échange informel entre participant-e-s	